

L'an deux mil quatorze, le 27 novembre à 19 heures 30, le conseil municipal, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques DELATTRE, Maire, par suite de convocation en date du 20/11/2014, dont un exemplaire a été affiché à la Mairie.

Présents : tous les membres

Procurations : Mme Marielle PRUVOST a donné procuration à Monsieur Jacques DELATTRE.

Mr David CREPIN a donné procuration à Mr Claudy DEGAND.

Excusés : Mr MILHAMONT Jean-Marie

Mme BASTIEN Béatrice est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 25 juillet 2014. Aucune observation.

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose l'ordre du jour :

DELIBERATIONS

Objet de la Délibération : Taxe d'Aménagement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions de la nouvelle taxe d'aménagement qui remplace la taxe locale d'équipement.

Il y a lieu de délibérer :

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L331-1 et suivant ;

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal décide d'instituer le taux de 2 % sur l'ensemble du territoire communal pour la taxe d'aménagement et que celle-ci sera reconductible d'année en année.

Objet de la Délibération : Désignation d'un membre CSS Holcim

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Sous-préfecture en date du 14/11 qui demande un représentant de la Commune au sein de la Commission de Suivi de Site Holcim par arrêté du 02/10/2014 et conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, Monsieur Roger VENDEVILLE 1^{er} Adjoint représentera avec Mr le Maire la commune d'Elnes.

Objet de la Délibération : Décision modificative n°3 – Rectification des comptes au BP2014 pour le règlement de l'Architecte

Monsieur le Maire signale que pour régler les factures de l'architecte Para l'Axe, il y a lieu de modifier deux comptes en investissement comme suit :

- Au compte 2031 frais d'études = + 10 000 €
- Au compte 21312 bâtiment scolaire = - 10 000 €

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal accepte la modification des deux comptes au BP 2014.

A l'unanimité le conseil municipal garde Monsieur Xavier BRIOUL comme Architecte pour les travaux.

Location de la Salle « Ernest Azelart » :

Les personnes qui désirent louer la salle des fêtes en 2016 peuvent la réserver à partir du 1er juillet 2015. Le conseil municipal décide de changer de formule, désormais la location de vaisselle sera incluse dans le contrat. Les nouveaux tarifs sont à l'étude. Précisons qu'il n'y pas de changement pour 2015.

Site Internet :

Monsieur Nicolas AIMAR qui gère le site internet de la commune présente la page d'accueil, il explique l'utilité des onglets. Mme FOUCAUT suggère d'ajouter une rubrique « presse ». Il informe les membres du conseil que le bulletin municipal est en cours de réalisation.

Programme des différents travaux à l'école :

Monsieur le Maire annonce que les travaux débuteront à partir de janvier 2015 et invite Mme Nathalie FOULON à expliquer l'aménagement des salles (dortoir, cuisine, bureau, classes maternelles, et pièce pour les activités périscolaires).

Monsieur le Maire ajoute que les appels d'offre ont été lancés.

Pour effectuer au mieux les travaux et assurer leur sécurité, les enfants changeront de locaux en février.

Arbre de Noël communal et CCAS :

Aura lieu le mercredi 17 décembre à la salle des fêtes. Réservé aux enfants du village de 2 à 10 ans. Au programme, un spectacle de magie (Mme Foucaut Ingrid s'en occupe) et distribution de friandises.

Colis des Aînés :

Mme Nathalie FOULON présente le contenu du colis des Aînés payé par le CCAS, il sera agrémenté d'une carte réalisée par les enfants au cours du Temps d'Activités Périscolaires.

Noël du personnel communal :

Monsieur le Maire demande aux conseillers de choisir entre un colis et un bon d'achat...Le bon d'achat est retenu.

Nous n'oublierons pas les bénévoles de la bibliothèque en leur offrant des chocolats.

Stationnement près de l'école :

Messieurs Roger VENDEVILLE et Luigi SCANTAMBURLO ont élaboré un plan pour emplacements de voitures autour de l'église. Ils le présentent au conseil. Il y aurait 21 places.

Divers :

- Monsieur Roger VENDEVILLE donne des nouvelles de l'état de santé de Mr Jean-Marie MILHAMONT. Le conseil lui fait transmettre ses amitiés.
Il signale que la barrière du chemin tout public sera remise, la clef du cadenas se trouve en mairie.
Il ajoute que des nouveaux panneaux signalétiques sont installés dans les différentes rues du village.
Le local prêté par la famille de Mr Michel LEFEBVRE est prêt pour recevoir les « Bouchons de l'Espoir » à partir du 1^{er} janvier 2015.
- Mme Nicole DE JONGHE demande s'il y aura assez d'ordinateurs pour les cours d'informatique car 12 personnes se sont inscrites. Elle propose aussi un changement de date concernant le goûter des Aînés qui est trop rapproché de la sortie Voyage. Le goûter pourrait avoir lieu le 1^{er} samedi d'octobre.
Elle informe le conseil que 126 fiches de renseignements concernant la population ont été rendues sur 354 maisons. Ce sondage servira à mettre à jour le logiciel « population » à la mairie.
- Mr Nicolas AIMAR signale l'achat d'un PC chez Leclerc à l'usage des élus.
- Mr GASPART Jean-Pierre demande un après-midi théâtral ou une marche au profit des « Bouchons de l'Espoir ». C'est à Mme BOULEUX Andrée de s'en occuper.
- Mme FOUCAUT Ingrid explique qu'un chien résident rue Jules Caron pleure sans cesse...Il s'ennuie !
Il y a aussi un chien de type « Américan Staff » qui est promené sans muselière. Est-il déclaré en mairie ?
Pour le marché de Noël qui a lieu le 30 novembre, 20 exposants se sont inscrits.
- Mme BASTIEN Béatrice signale que les lumières et les portes de la salle Jules Caron ne sont pas toujours fermées, il faut faire un règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.